mission arrêté du 1er juin 1897, pour la renouvellement partiel des membres du conseil de prud'hommes de Roubaix ;

Vu la décision du conseil d'Etat, en date du 25 mars 1899, annulant l'élection du sieur Segard, membre sortant de la 1re catégorie (fire séries).

Arrêtons :

Article 1er. — Les contremaîtres, chefs d'ateliers et ouvriers (1re catégorie, 1re série) du conseil de Prud'hommes de Roubaix, sont convoqués pour le dimanche 9 juillet de 8 heures à 4 h. du soir, à l'effet d'élire un membre en remplacement de M. Segard.

Article 2. — L'assemblée électorale sera présidée par M. le maire de Roubaix, ou par l'un de ses adjoints, ou, en cas d'empêchement, par le conseiller municipal désigné à cet effet par le Maire. — Le président de l'assemblée désignera, parmi les électeurs présents, deux scrutateurs et un secrétaire pour compléter le bureau.

Article 3. — Le choix ne pourra porter que sur des électeurs de la catégorie, âgés de trente ans accomplis, sachant lire et écrire, jouissant de leurs droits civils et politiques, et domiciliés depuis trois ans au moins dans la circonscription du Conseil.

Au premier tour de scrutin, nul candidat ne sera proclamé s'il n'a obtenu la majorité *absolue des suffrages* exprimés ; au second tour, qui, le cas échéant, aura lieu le dimanche suivant, aux mêmes heures, la majorité relative suffira.

Article quatre. — Des cartes ou lettres d'avis seront distribuées à l'avance, par les soins de M. le Maire de Roubaix, à tous les électeurs.

Article cinq. — Le présent arrêté sera immédiatement publié et affiché dans toutes les communes composant la circonscription du Conseil de Prud'hommes de Roubaix.

UNE CURE MERVEILLEUSE

Le fils de M. Hennebique, à Templemars-Wattignies (Nord), presque aveugle depuis trois ans, soigné de tous côtés sans résultat, vient de guérir grâce aux remèdes végétaux du savant oculiste américain, rue Jacquemars-Giélée, 73, à Lille.

Comité républicain

Les membres du Comité républicain sont priés de se réunir au local habituel, ce soir, samedi 24 courant, à 8 heures ½. Il y a urgence.

Descente de parquet

Hier après midi, le parquet de Lille, représenté par M. Delaîé, juge d'instruction et M. Dorez, greffier, est descendu à Roubaix pour continuer son enquête relative aux vols commis chez Scrépel, rue Pellart-Delattre et chez M. Jules Poissonnier, rue Saint-Georges.

Un des inculpés : Lherbier, accompagné de son avocat, avait été amené à Roubaix par les soins de la sûreté.

Les magistrats sont repartis pour Lille par le train de six heures.

Accidents du travail

Le 22 juin, à 5 heures du soir, une ouvrière soigneuse de la maison Motte-Bossut, fils, filature, boulevard de Mulhouse, Mlle Marie-Louise De Jaegher, âgée de 33 ans, demeurant route de Lens, maison Roussel, s'est coupé le médius droit en voulant passer une mèche dans une entonnoir.

Le docteur qui a été appelé à lui donner ses soins a constaté à huit jours d'incapacité de travail.

— Un ouvrier de l'établissement Alfred Motte et Cie, peigneurs, rue Aveighem, M. Jules Desauvages, âgé de 30 ans, demeurant rue Sainte-Thérèse, cour Bernard, a été blessé par la chute d'une balle brute qui lui est tombée sur le pied droit.

Le docteur qui a été appelé à lui donner ses soins a constaté une fracture de la malléole interne et a conclu à six semaines d'incapacité de travail.

* *

Un autre ouvrier de la même maison M. Arthur Daveios, âgé de 27 ans, domicilié à Wattrelos, hameau de la Broche de fer, a été blessé par la chute d'une balens qui s'est détachée d'un wagon.

L'ouvrier a reçu quelques contusions au pied gauche et le docteur a conclu à 8 jours d'incapacité de travail.

* *

Un ouvrier dégorgeur de la maison Allard et Cie, Grande Rue, M. Achille Skeedsbader, âgé de 25 ans, demeurant rue Marceau, 38 a eu la main droite prise par une poulie.

Le docteur qui lui a donné des soins, a constaté une plaie par écrasement des parties molles de la 2e phalangette du pouce droit, ainsi qu'une autre plaie du même genre, du crout de la main droite.

Une vingtaine de jours d'incapacité de travail, telle a été sa conclusion.

* *

Un autre ouvrier laveur de laines, Declercq L-B., 99 ans, domicilié à Mouscron, a eu la main gauche écrasée par le tablier d'une laveuse. Vingt jours d'incapacité de travail, telle a été la conclusion du docteur qui lui a donné ses soins.

Arrestation pour escroquerie

M. Lagarde, commissaire de police du 5me arrondissement a mis en état d'arrestation le nommé D...., âgé de 35 ans, métreur, rue du Lannoy, sous l'inculpation d'avoir escroqué une somme de 136 fr. à M. Lernould, entrepreneur de maçonnerie au Labourdonnais.

L'enquête continue. Il est probable que si D... remet l'argent détourné, il sera remis en liberté.

Contraventions

Dans la journée d'hier, la police a dressé 6 contraventions : 4 pour ivresse, 1 pour jet de corps dur, 1 pour violences légères.

Bouchée de pain

Le Comité informe le public que le concert organisé demain à l'Hippodrome pour le tirage des primes, commencera à 4 heures précises.

Il y a la quelques lauriers à braver agréablement en entendant à jeu de trais une société musicale de premier ordre, la *Fanfare Dalstore* et le plaisir de se délater aux contes et pasquines du despotiant Broutteux.

Le tirage des primes suivra immédiatement le concert, les lots pourront être réclamés des lendemain, à 9 heures, chez le trésorier, 21, rue Fosse-aux-Chênes.

Les personnes qui auraient perdu ou égaré leurs reçus de souscription, sont priées s'ils ne veulent pas perdre leurs droits, d'en informer le trésorier avant le tirage, afin qu'il puisse faire pat opposition en cas de nécessité.

Concerts publics

Le Grande Harmonie, de retour d'Angleterre, se fera entendre les 25 et 29 juin au jardin Barbieux :

Elle exécutera le programme suivant composé d'œuvres applaudies outre-Manche :

1. En avant, marche militaire, Gungl — 2. Ouverture de Fabrio, Bizet — 3. Le Pré-au-Clerc, pour clarinette, solistes M. Pourrier (Harold) — 4. Le désert, Félicien David — 5. Cortège de Bacchus, Léo Delibes — 6. La Tinelle, polka pour piston, solistes M. Montigny, Boulezmet — 7. Valse, J. Konzil — 8. Rhapsodie Norvégienne (Lalo).

La Concordia-Harmonie, — La Concordia-Harmonie devant prêter son concours aux regates, c'est la fanfare La Paix qui se fera entendre le 9 juillet à Barbieux et le jeudi suivant place de la Liberté.

Rectification

Dans notre numéro du 22 juin, sous le titre : « Chevaux indomptés » nous avons dit que le baron de la M... avait essayé de soustraire deux bicyclettes à M. Debouif, marchand de cycles, rue de la Gare.

M. Debouif nous prie de déclarer que le baron ou soi-disant tel, a acheté une bicyclette dans sa maison, mais qu'il l'a payée comptant. De ce fait la police n'a pas dû intervenir entre M. Debouif et son client.

Dans l'octroi

Par arrêté préfectoral sont nommés M. Louis Roussel, recevant à 1900: M. Henri Coupez, lauréat, en remplacement de M. Camille, nommé receveur de deux classes en remplacement de M. Coupez, comme lauréat.

Combattants de 1870-71

La commission de l'Union fraternelle des Combattants de 1870-71 (armée active) rappelle aux sociétaires son assemblée semestrielle qui aura lieu le dimanche 25 courant en son local habituel, 27, Grande-Rue, au café d'Alsace. à 6 heures très précises du soir.

Ordre du jour : Paiement de cotisations en retard. Présence de tous les sociétaires indispensable. Questions très importantes.

Postes et télégraphes

A partir du 1er juillet 1899, les facteurs-receveurs recevront les premiers versements et les versements ultérieurs, ainsi que les autorisations de retraits de fonds. de la Caisse nationale d'épargne. Le payement des remboursements s'effectuera à domicile ou au guichet. Les livrets à régler pourront leur être remis ; ces agents délivreront en échange un récépissé provisoire. Les bureaux de facteurs-receveurs sont situés à Marquette, Lesquin, Fretin, Don, Lédiane, Templemars, Rieux, Provin, Ors, Collinet, Gluyvelde, Péron, Marcoing, Prisches, Abscon, Rosnes, Couriches, Saint-Hilaire, Herin, Saingbin-en-Weppes.

Société de Géographie

Le concours annuel de la Société de géographie aura lieu le 6 juillet prochain dans le local des classes de solfège de l'Ecole de musique.

Société des Voyageurs et Employés du département du Nord

Le concert organisé par la délégation roubaisienne au profit de la caisse de retraite aura lieu au square Pierre Cattoire le dimanche 23 juillet, à heures precises, avec le bienveillant concours de la Fanfare Delattre et du Choral Nadaud.

La participation à cette fête, du ressort de ces deux sociétés est un gage de succès ; tous qui pourront y assister passeront une après-midi agréable au même temps qu'ils participeront à une bonne œuvre.

LE ROI DES CAFÉS

Le plus hygiénique, le plus économique, qualité extra, mélange spécial. Médaille d'or.

ADOPTÉ PAR L'ARMÉE

En vente, gros et détail : **68, rue de l'Epeule, et 206, rue des Arts, Roubaix.** a. o.

WATTRELOS

Courses annuelles. — Par arrêté ministériel les courses auront lieu, cette année, le 15 août prochain.

CROIX

Vol de linge. — Dans le jardin de M. E. Destailleur, 46 ans, et dans celui de M. Emile Debuy, 50 ans, ouvrisseur, demeurant tous deux carrière Moulon, l'on avait mis pendre à une corde, pour les faire sécher, 30 paires de bas de laine pour femme, 3 jupons, 2 tricots d'enfants et une chemise toile de femme.

Pendant la nuit du 22 au 23 courant des voleurs s'y sont introduits en escaladant le mur d'un voisin, M. Thérin, et ont enlevé tout ce qui se trouvait sur les cordes.

Vérification du beurre. — Dans la journée d'hier, M. Godart, inspecteur surveillant pour le beurre et la margarine, est descendu à Croix et a visité plusieurs marchands de beurre.

Plusieurs contraventions ont été rédigées à des falsificateurs.

Une marchande, en particulier, a vu son beurre indigner 0 0g de margarine.

La dueasse Saint-Pierre. — C'est dimanche la kermesse annuelle du quartier Saint-Pierre. Déjà les baraques en grand nombre ont pris leur place habituelle.

Concours de pinsons. — Dimanche, à l'occasion de la dacasse, aura lieu sur la place Saint-Pierre, « Au Dauphin » tenu par Jules Masquelin un concours de pinsons.

Les inscriptions se feront à partir de 7 h. du matin et le concours aura lieu à 8 heures très précises.

WASQUEHAL

Réunion du Conseil municipal — Le Conseil municipal de Wasquehal devait se réunir jeudi soir à 7 heures pour continuer à délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour de la session de mai, délibération qui avait été interrompue dimanche dernier par suite de la sortie de plusieurs conseillers.

Jeudi, à huit heures, le quorum n'étant pas atteint, le maire, tout en regrettant l'indifférence que montrent certains conseillers pour défendre les intérêts de leurs concitoyens, a le sentiment qu'il est forcé de lever la séance et de convoquer à nouveau le Conseil pour mardi 5 heures du soir.

Il est à supposer que cette fois nos édiles se feront un devoir de se déranger pour assister à cette séance.

Les funérailles d'un musicien. — Les funérailles de M. Théophile Deimarre, membre de la Fanfare municipale, ont eu lieu jeudi, à neuf heures, en l'église de Wasquehal, au milieu d'une grande affluence.

Plusieurs couronnes ont été offertes : l'une par la Fanfare et l'autre par le personnel de la maison Cogo-Lotar et C. de Roubaix, où le défunt était occupe comme contremaître.

Les Amis Renaix. — Les membres actifs de la société cycliste les Amis Renaix de Wasquehal sont priés d'assister à la réunion générale qui aura lieu aujourd'hui samedi à 9 heures du soir en vue du festival de Saint-André qui a lieu dimanche prochain.

Les Joyeux cyclistes. — La commission de la société des Joyeux Cyclistes de Wasquehal informe ceux de ses membres qui désireraient prendre part au Tableau-Passe que la ville de Wambrechies organise au profit des pauvres, le 25 courant qu'ils devront se trouver au café Victor Dolannoy, près de l'Eclusa, vers 6 heures et demie, dimanche prochain de départ ayant lieu à 7 heures très précises.

ÉLIXIR SUEDOIS

Voir à la 4e page.

TOURCOING

Festival de Tourcoing du 27 août 1899

Deux mois seulement nous séparent de la grande fête musicale à laquelle ont été convoquées toutes les société orphéoniques et instrumentales de la région.

La Ville de Tourcoing s'apprête à recevoir dignement les Sociétés nombreuses déjà — qui ont répondu à son appel et le Comité du Festival se permet de rappeler à MM. les présidents et directeurs des sociétés que le dernier délai d'inscription expire le 15 juillet prochain.

Les adhésions sont faites et toutes les demandes de renseignements devront être adressées à M. le secrétaire du comité d'organisation, à l'Hôtel de Ville de Tourcoing.

Un enfant atrocement brulé par l'eau bouillante

Jeudi dans l'après-midi, un enfant de 13 mois Andrée Brouaux, dont les parents habitent rue d'Alsace-Lorraine, 31, a été victime d'un de ces déplorables accidents dont la fréquence devrait cependant rendre les mères plus prévoyantes.

La petite fille se trouvait dans une chaise à l'usage des enfants. Tout à coup un chat sauta sur la chaise.

Le bébé eut peur, fit un bond et tomba de son siège dans un seau de fer rempli d'eau bouillante déposé au pied de la chaise.

La pauvre petite plonges presque entière dans le liquide bouillant.

Aux cris affreux qu'il poussa sa jeune tante, âgée de quatorze ans, se précipita pour le retirer. Elle se brûla même aux jambes et aux mains.

La petite Andrée portait des brûlures atroces sur tout le corps. Seule la tête avait été protégée.

M. le docteur Deigrange appelé jugea de suite l'état de l'enfant absolument désespéré. Vers onze heures du soir, en effet, elle rendait le dernier soupir.

Félicitations à la police

Nous avons appris que M. Delaîé, le distingué juge d'instruction près le Parquet de Lille, a, dans une lettre adressée à M. le commissaire central, manifesté sa vive satisfaction de la façon intelligente et du zèle déployé par notre service de police pour arriver à la capture du bandit Vandaeverbrouck, l'auteur du meurtre des Phalempins et accessoirement présumé du crime de la rue Vauxanson à Roubaix.

Il a aussi adressé des félicitations pour M. Sylvain Gaillard, commissaire de police du 2e arrondissement et pour les agents Layerze et Castelain qui ont déposité le criminel.

Agression

M. Pierre Homaert, marchand d'engrais à Mont-à-Leu, était venu hier avec sa voiture à Tourcoing y chercher de la fiente de pigeon et s'en retournait vers deux heures après-midi, en compagnie d'un sieur Vanoverbecke.

En route, le nommé P...., frauduleux, demanda à monter sur la voiture, ce qui lui fut accordé. Mais alors il demanda à M. Homaert de lui prêter un franc. Un refus lui fut opposé.

Furieux, il porta alors des coups à MM. Homaert et Vanoverbecke.

Plainte a été déposée à la police.

Accidents d'usine

M. Albert Noyelle, 18 ans, aide-magasinier à la filature Alexandre Jonas, a été renversé par un cheval. Fracture de la clavicule droite. Soins de M. le docteur Vienne. Incapacité de travail de 3 semaines.

Léopold Villet, 15 ans, bâcleur à la filature L. et V. Dassonville, rue du Virolois, a eu le médius droit mutilé par une roue de derrière du chariot d'un revendeur. Soins de M. le docteur Bernard. Incapacité de travail de 8 à 10 jours.

* *

Mlle Germaine Bonduelle, 14 ans, bacleuse à la filature Christory, rue de Renaix, a heurté la main contre une porte. Contusions des doigts. Soins de M. le docteur Bourgard. La guérison demandera quelques jours.

Deux tentatives de vols

Dans le courant de la nuit dernière des malfaiteurs ont tenté d'enlever la barre de fer retenant la grille du jardin de M. Edouard Strat-Durot, bonnetier, marchand d'étoffes, rue du Blanc-Seau 7. Dérangés sans doute ils prirent la fuite. C'est hier matin seulement qu'on constata la tentative de vol.

* *

Vers une heure du matin, et probablement les mêmes malfaiteurs, tentèrent également de fracturer la devanture de la fenêtre de M. Henri Lamartinière, marchand d'étoffes, rue Cavier, 64. La clavette d'un boulon, en tombant à l'intérieur, éveilla M. Lamartinière qui se leva et put voir deux individus prendre la fuite à toutes jambes.

La grève des trieurs du peignage Mallard et Cie

La situation n'a pas changé. Deux entreveues ont eu lieu hier qui n'ont abouti à aucune entente, les patrons n'entendant faire aucune concession.

Les *gés quelueur*, au nombre de 4, qui avaient été placés au triage, ce qui détermina la cessation du travail, se sont d'eux-mêmes retirés.

On croirait que la grève devrait ainsi prendre fin tout naturellement. Or, il n'en est rien, les patrons voulant conserver la faculté de les replacer au triage.

Or, les trieurs de leur côté n'entendent pas faire l'apprentissage d'ouvriers qui seraient moins payés ce qui se produirait dans un avenir prochain par une diminution de salaires et un chômage plus prolongé des ouvriers trieurs.

Caravane de Dahoméens

Hier le train venant de Menin et arrivant en gare de Tourcoing à midi vingt, renfermait une caravane de 60 Dahoméens, hommes, femmes et enfants sous la conduite d'un barnum qui se dirigeait sur Rouen où doit avoir lieu une exhibition.

Dans des wagons spéciaux se trouvaient aussi trois magnifiques éléphants. Les sujets de l'exposition Rouennaise ont fait leur petite cuisine dans leur compartiment en attendant le départ du train pour Lille. Ils ont fait chauffer de l'eau et fabriqué des cous-cous dans des coques de noix de coco.

Une masse de curieux s'était essemblé aux abords de la gare pour voir cette caravane de nègres, négresses et négrillons.

Société amicale des pêcheurs à la ligne de Tourcoing

La société amicale des pêcheurs à la ligne de Tourcoing, qui a son siège au café Moors, place Thiers, est délégué pour Roubaix.

Près de soixante adhésions, sont déjà parvenues au comité.

Ce résultat inespéré, est une preuve que l'union de tous les pêcheurs s'impose, afin qu'ils puissent défendre leurs droits et leur faire prendre en considération les réclamations qu'ils auraient à formuler.

Au cours de la réunion tenue jeudi soir, une commission a été nommée et le bureau a été nommé, et les statuts de la société ont été élaborés.

Une nouvelle réunion aura lieu jeudi prochain à 8 heures, la commission fait appel à tous les pêcheurs de Tourcoing et espère qu'ils répondront à son invitation.

Union sportive Tourquennoise

Demain dimanche, à 7 heures entraînement athlétique :

Courses plates, 100m. 400m. 1500m — Courses de haies 110m — Saut en hauteur et en longueur — Lancé à la perche — Lancement du disque, etc.

Les membres actifs de l'U S T, qui désirent s'exercer à ces différents jeux sont priés d'être exacts. Le trésorier se tiendra à la disposition de tous les intéressés pour le règlement des cotisations.

RONCQ

Vol. — Une plainte a été déposée entre les mains de M. Dorisse, commissaire de police, pour un vol commis dans la nuit de jeudi à vendredi, à la chapelle Carrée du Pied-de-Bœuf. Des individus ont fait sauter par des pièces successives la porte grillagée et se sont emparé de l'argent contenu dans le tronc, destiné aux offrandes.

Une enquête est ouverte.

LANNOY

Certificat d'études primaires — Hier ont eu lieu pour la circonscription primaire de Lannoy les examens pour l'obtention du certificat d'études primaires des garçons fréquentant les écoles laïques du canton.

Les opérations ont été présidées par M. Bourbon, inspecteur primaire. En voici les résultats : inscrits, 147 ; présents, 137 ; reçus, 124.

Ont obtenu les prix désormentionnés :

MM. Henri Jean, 16 p., élève de Flers-Bressan ; Jean Dillies Charles-Joseph, élève de l'école de Wilhem, 15 points, élève de l'école d'Ascq.

15 élèves ont obtenu la mention du dessin et de calle de l'Agriculture.

Les épreuves suivantes ont été données aux candidats :

Dictée, — Utilité des oiseaux. — Le pic anéantit les larves des insectes : le chardonneret détruit les chenilles et les cantharides ; le serin du champ. Le mésange dévore les œufs des papillons ; le grimpereau ou les cherche-il des jours le trous des grands arbres et les grives dans le feuillage tombé ? Si ces oiseaux ne dévoraient pas ces insectes, ceux-ci auraient en peu de temps infecté les bois.

Ces oiseaux de nuit pourraient sans relâche les cris et les sourris qui dévastent nos champs et nos granges.

Un naturaliste a observé qu'un couple de chouettes détruit chaque jour au moins cent cinquante souris rongeurs. Le chat de Paris, le chien terrier le plus intelligent obtiendraient-ils le même résultat ? J'en doute. Nous devons donc, mes petits amis, protéger les oiseaux et nous rappeler ainsi ceux qu'ils sont nos plus utiles auxiliaires. Celui qui les détruit ou leur fait une guerre injuste mérite d'être poursuivi et peut commettre aux lois.

Calcul. — 1. Les trois classes d'une école ont un nombre inégaux 1. 2) et une même hauteur 4 m. Les 2 premières ont chacune 8 m. 25 de longueur. La 3e de 10. Le poids blanchi 2 2 fois sur les 3 plafonds et les murs à raison de 0 fr. 15 le m. carré. (On ne tient pas compte de la surface des fenêtres des portes et des boiseries). Que reçoit-il chaque année de la commune ?

II. — On achète une maison 4.800 francs, frais compris. On y fait pour 200 francs de réparations et on la loue 320 francs. L'argent qu'on a consacré à cet achat était placé à 3 1/2 p. 0/0.

L'opération est avantageuse. Démontrez-le !

Composition française. — Jean est un bon élève : loyaux, dévoués, entre, propres, conduite ouverte sous maître et ses camarades, se tenue dans les rues et à la maison, opinion qu'on a de lui estime.

Jacques est tout le contraire : Paresse son portrait et dites ce qu'on pense de lui. Auquel des deux voulez-vous ressembler ?

LILLE

Grand tournoi régional d'escrime

Le Tournoi régional d'escrime organisé par l'Académie d'armes en l'honneur des lycéens, collèges et des amateurs réputés de la région aura lieu dimanche à 2 h., sous la présidence d'honneur de M. le recteur Ingbelt.

Le prix d'entrée est fixé à 2 fr., au profit des pauvres.

Le jury du tournoi est ainsi composé :

Amateurs seniors, jury : MM. A. Favier, les commandants Druez et Poulain, Gatien, président du cercle d'escrime de Calais, Ferré, Kloir, président des anciens militaires, Jules Lallier, Desalles, secrétaire.

Amateurs juniors, jury : MM. Rajat, avocat, D'Hooghe, de Douai, Lecouve, vice-président de la Société d'armes d'Arras, Bouckhoven, capitaine, Génie et Fernand Pérot, secrétaire.

Amateurs pupilles, jury : MM. le docteur Félix Paquet, Brejé et Ernest Boulogne, membres d'honneur de l'Académie d'armes, capitaine Cornu, Jules Defrancé, président de l'Epée Lilloise, ancien militaire.

La distribution des prix aura lieu immédiatement après les épreuves définitives vers cinq heures et confiées aux soins de MM. Edouard Dudart, organisateur de tournoi et Simon Delorme, commissaire.

En cas d'accident, le service médical est assuré par les soins de M. le docteur Painblan et Pierre Paquet, interne des hôpitaux.

L'excellent club des mandolinistes, les Méditators prêtera son concours à la fête.

Brevet Elémentaire

1re Session. — Aspirantes

Voici la liste des jeunes filles admises définitivement :

Mlles Alliot. André.

Baert, Baillin. Barbez, Barbieux. Barco, Bénagne, Bernard, Bertesux, Bilan, Blondel, Bocquet, Bonnet, Bouchez, Bourgeois, Bouteleux, Brasseur, Brasilin, Brigeo, Brunaux, Buire.

Coby, Denise Cadon, Caffiaux, Camus, Carpentier, Capron, Marguerite Carlier, Charuel, Cateau, Ceclaeys, Chrétien, Colart, Cordier, Corroyette, Crouhet.

Dagbert, Dandoy, Danlin, Danchet, Dauchevrchin, Debert, Debosque, Debruyne, Dehaoby, De Buirez, Decbot, Dedrye, Defaudrin, Delontaine, Degand, Delcambre, Delerue, Deniel, Descampe, Dercy, Jeanne Desmont, Desombrave, Desquesnes, Dessemaux, Desurmont, Devalder, Devarit, Drasnes, Dubreille, Duhay, Dufosse, Dumoulin, Dupont, Duquesnoy, Dubiliez.

Fabrenhois, Faucon, Fauveau, Flahaut, Fournier, Garin, Gérard, Blanche Ghesquier, Gosseau, Marthe Guillermain, Guinin, Guy.

Hainaut, Haudigond.

Lambert, Lamblin, Lavalée, Leblanc, Francine Leclercq, Leduc, Adélia Lefebvre, Legister, Lemaire, Leronge, Blanche Leroy, Letienne, Lévast, Levaugle.

Maguet, Marais, Mauroy, Mérlion, Montreuil.

Paiout, Parmentier, Alice Petit, Juliette Petit, Peuchot, Phalempin, Picavet, Poirier, Pottier, Poutrain, Quemar.

Rabier, Hélène Roche, Rogier, Rohart, Rottembourg.

Samuel, Satar, Schwartz, Seulin, Simon, Elisabeth Siseaux, Lucie Siesoar, Stoclet.

Tabary, Tabur, Tassinari, Tibaux, Tiberghien, Tison, Trannoy, Truquin.

Valiens, Vandendriesche, Vennin, Verciat, Voisin, Wallerand.

Un horloger voleur

Dans les premiers jours du mois de juin, un sieur Florimond Delombaert, 27 ans, horloger, demeurant hôtel, rue des Rogations, 127, se présentait chez M. Decuyper, coiffeur, rue du Faubourg du Sud et lui demandait de l'accompagner à la Grande Poste, pour retirer une montre qui appartenait.

L'employé ayant exigé la présence de deux témoins, Delombaert alla quérir M. Woirot, cabaretier, rue Inkermann, 6, qui accepta de l'accompagner, bien qu'il ne connut pas.

La connaissance était faite à la suite de cette demande, M. Woirot demanda à Delombaert, puisqu'il était horloger, de lui vendre deux montres et un réveil. Ces réparations terminées M. Woirot lui confia deux autres montres. Mais il ne le revit pas. Il ne trouva pas trace de Delombaert mis on ne le connaissait pas. Les montres avaient une valeur de 165 francs.

Les abus de confiance

Un sieur Jules Grégoire arrivait chez M. Wydts, tailleur, rue Pont-Noyelles, 12. Dans la nuit qui suivit son embauchage comme ouvrier. Jules Grégoire dérobe plusieurs vêtements et un louis d'or de cent francs. Le vol s'élève à trois cents francs.

— Procès-verbal a été dressé contre un inconnu pour vol de 130 fr. de vêtements et d'étoffes au préjudice de Mme Maes, rue de la Gare, 2.

Cet individu a dérobé dans une garde-robe une redingote, un jupon de soie et un coupon d'étoffe.

LE NORD

Une grève dans une filature

A CANTELEU

Un accident de composition nous a fait dire hier, dans la première phrase de notre compte-rendu, que le conflit était entre les rattacheurs et les fileurs.

Le suite de notre récit aura, d'ailleurs, fait comprendre suffisamment à nos lecteurs qu'il ne s'agissait là que d'une erreur purement matérielle.

En effet, les fileurs se sont en grande partie solidarisés avec leurs aides les rattacheurs, dans les réclamations les justes de ces derniers, concernant les salaires.

Voici quelle est exactement la situation :

Des procédés perfectionnés ont récemment été introduits dans la filature de MM. Crépy, augmentant considérablement la production, les patrons décidèrent en conséquence une diminution de main-d'œuvre de 90 centimes par cent kilogrammes de fil fabriqué.

Cette réduction était hors de proportion avec les résultats obtenus par l'emploi de nouveaux métiers à filer, et les ouvriers s'aperçurent immédiatement qu'ils étaient dupés, d'autant plus que les *self-acting* employés, allaient demander une production supérieure, augmentant proportionnellement le travail du rattachage, et celui aussi des fileurs par suite des fréquences du changements de mise en marche et de préparation des métiers.

Donc, non-seulement les salaires se trouvaient réduits, mais encore MM. Crépy exigeaient de leurs ouvriers une dépense de forces beaucoup plus considérable qu'autrefois.

Dans l'entrevue qui eut lieu jeudi après-midi entre les grévistes et les patrons, ces derniers consentirent, comme concession, à une augmentation de trente centimes aux cent kilos sur le nouveau tarif.

Les ouvriers, avons-nous dit, réunis dans la soirée à la *Maison du Peuple*, rue de Béthune, à Lille, n'accepèrent point ces conditions. Ils votèrent à l'unanimité la continuation de la grève, malgré une exhortation, en termes modérés que leur adresse le citoyen Dghelin.

Dans leur réunion d'hier matin, qui a eu lieu à sept heures, non à la *Maison du Peuple*, comme nous l'avions dit à tort, mais à Lambertsart, Valenciennes, Rue Sainte-Thérèse, les grévistes, au nombre d'une centaine, se sont engagés à ne reprendre le travail que si les patrons consentaient au rétablissement des anciens tarifs. Ils font de cette rentrée la condition *sine qua non* de leur entrée à l'usine.

Une nouvelle délégation s'est ensuite présentée à la filature Crépy. mais n'a pas été reçue par les patrons qui, d'après le *Neuvelisto-Dépêche*, se refuseraient à toute autre concession.

Une troisième réunion a été tenue hier soir à huit heures dans le même local et les ouvriers ont décidé le maintien intégral de leurs revendications, et ont nommé une délégation qui tentera ce matin une nouvelle démarche auprès de MM. Crépy. Nous rendrons compte de son résultat.

Comme on le voit, la situation est assez tendue entre les propriétaires de la filature et leurs ouvriers. Nous ne voyons pas trop, malgré les dires optimistes du *Nouvelliste*, comment elle se dénouera si l'obstination reste la même de part et d'autre.

Maux d'estomac —Digestions difficiles Maux de tête

Maladies de l'Estomac

Assainissement rapide et Guérison définitive

Par l'Elixir LEFLOX

Le flacon 2 fr. 50

Pharmacie LEFLOX, Grande-Rue, 165, ROUBAIX

Faiblesse — Ancienne Maladie — Fraîcheur de jeunesse

Manque de sommeil — Cauchemars — Gastrites

BOULANGERIE-PATISSERIE PARISIENNE

Maison Cliquet

Fondée en 1775

Henri SEYS, Successeur

7 bis, Rue St-Georges, ROUBAIX

PAINS DE LUXE ET DE FANTAISIE

Service à Domicile fait par 5 Voitures

Glaces, Sorbets, Pièces montées

DRAGÉES & CONFISERIE FINE

Les Vendredis et jours maigres : VOL-AU-VENT AUX CREVETTES

GALERIES ROUBAISIENNES

Mathieu Gauder

22, Grande-Place, 22 — ROUBAIX

Spécialités d'Articles du Ménage tels que : Émaillés — Faïences — Porcelaines — Verreries — Cristaux — Articles de Voyage — Horlogerie — Articles de Fantaisie, de Piété, etc., etc.

ON PORTE A DOMICILE — PRIX SANS CONCURRENCE

ENTRÉE LIBRE — MAISON DE CONFIANCE

Prime à tout Acheteur

DOCTEUR MERLIER

148, rue de Lannoy

Consultations gratuites tous les jours, de 2 heures à 9 heures, pour maladies générales (Estomac, cœur, poumons, etc.)

Mardis et jeudis, de 2 heures à quatre heures, consultations spéciales de maladies de la peau et syphilitiques.

Les malades sont priés de prendre leur urine avec eux et s'ils toussent, leurs crachats.

Visites en ville. n.o.

COMPAGNIE FINANCIÈRE

Belge-Française

Société anonyme au capital de 2,500,000 f.

Siège Social à Bruxelles, 17, rue Neuve

AGENCES :

Roubaix, 6 rue de la Gare.

Tourcoing, Place de la République, 16 bis.

Hautmont, Place St-Anne.

Valenciennes, Passage Bocs.

Douai, 11, rue Léon-Gambetta.

Lens, angle de la rue de la Gare et de la rue du Château.

Arras, 3, rue Gambetta.

Dunkerque, 11, rue du Château.

Amiens, passage de la Renaissance.

Armentières, 6, rue des Rotours.

La *Compagnie Financière Belge-Française* fondée par un groupe Financier Belge, traite aux conditions les plus réduites, toutes

Opérations de Bourse au comptant — **Opérations à forfait** — **Vente et Achat de titres spéciaux** — **Opérations de Banque et d'Escompte**

Elle délivre sans frais, à ses guichets, un grand nombre de valeurs inscrites à la cote de Bruxelles, et exécute à cette bourse tous ordres d'achats et de vente **au courtage de 1/100e** et au cours moyen de la journée.

Ordres de Bourse sur toutes les places françaises et étrangères

Constitutions de Sociétés Industrielles et Commerciales

Paiement de tous coupons, sans frais à l'échéance et sous escompte à toute époque avant l'échéance.

TRIBUNAUX

Conseil de guerre séant à Lille

Séance du 23 juin

Président : M. le lieutenant-colonel Bizard, du 43e d'infanterie. — Ministère public : M. Rault, lieutenant, substitut.

Foix Célestin, cavalier au 19e chasseurs : Vol au préjudice d'une camarade. — Six mois de prison.

Dubreuil Paul, détenu à la prison militaire du fort Vissance : Bris volontaire d'objets appartenant à l'Etat ; Dégradation de clôture. — 1° Trois ans de travaux publics ; 2° Trois jours de prison.

Sauvage Lucien, soldat au 84e d'infanterie : Désertion à l'intérieur avec emport d'effets et arme. — Cinq ans de prison.

Vérie Léon, cavalier au 21e dragons : Désertion à l'intérieur. — Deux ans de prison.

SI VOUS VOULEZ Manger avec Appétit. Récouvrer votre sang. Combattre l'Anémie avec succès. Boire une Chocolatine Aiguillon

prenez, avant chaque repas, un verre de l'excellent **Vin de RAYNOLS-TRILLES**, quinquina spécial, pour femmes, jeunes filles et les nourrices aux hommes, dames et enfants.

Dans tous les Cafés et les bons Estaminets.

Exigez, pour garantie, l'étiquette de la bouteille à cause des nombreuses contrefaçons

CONVOCATIONS

Anciens sous-officiers et soldats, café de la Presse, ancien café Leclercq, Tourcoing, Dimanche 25 juin prochain, à 10 heures précises du soir.

Ordre du jour : Paiement des cotisations — Fête Nationale du 14 Juillet, dispositions à prendre — Communications diverses.

Etat Civil de Roubaix

Du 23 juin 1899

Naissances. — Angélina Gouze, rue du Moulin, 103 — Fernande Mullier, rue du Tilleul, 64 — Alfred Jason, rue Choiseul c. 0. Lefebvre, 21 — Marie Desailly, rue Blanchemaille, 37 — Valentine Planté, rue de Toulouse c. Trénit — Yvonne Lamville, rue de la Paix, 80 — Marie Hovis, rue du Grand Chemin, 38 — Fernande Dejaeger, rue de Mouvaux c. Desplochin, 2 — Jules Cauchy, rue de la Concorde, 21 — Jeanne Cockenbergh, boulevard de Metz c. Verghote, 14 — Emilienne Carrette, rue Jean-Bart, 17 — Joseph Gillebert, rue Lafayette, 4 — Madeleine Pascal, rue de Lannoy, 37 — Georges Kuhn, rue de l'Ensule, 50.

Décès. — Il reniez De Smedt, 5 mois, rue Roubaix c. Duquesne. — Oscar Declercq, 27 ans, boulevard de Metz, 35 — Eléodore Vandier Piancke, 4 jours, rue Berlioz-Ouest, 55 — Rose Fauvergue, 89 ans, rue St-Louis, 30.

Etat Civil de Tourcoing

Du 23 juin

Naissances. — Hélène Courvart, rue de Gand — Victor Delecque, rue de Gand — Camiles Turck, rue Pontrainte — Aurore Lorthois, rue Montagne — Georges Verhove, rue La Rochefoucauld — Marguerite Roussel, rue de la Croix Blanche — Georges Prenoy, rue du Blanc-Seau — Hermance Prouvost, rue de Gand — Hélène Costenier, rue Duronqueroort.

Décès. — Louis Dufourmont, 79 ans, marchand de lait, rue de Paris, 151 — Marie Heer, 69 ans, cafetière, rue Faidherbe, 2 — Marie Maillioz, 9 jours, rue Pont de Neuville, 66 — Andrée Brouaux, 1 mois, rue d'Alsace-Lorraine, 31 — Louise Delbecq, 60 ans, sans profession, rue Nationale, 121 — Georges Roulstraete, 6 mois, rue Pont-de-Neuville.

GRAND MARCHÉ A TERME

de Roubaix-Tourcoing

23 juin 1899

**COTE OF